



Rapport du Conseil communal

concernant deux motions et un postulat en suspens et une demande de classement de ces interventions (Carnet familial, culturel et sportif + A la (re)découverte de nos musées + Mise en place d'une carte indigène)

(du 16 mars 2016)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Introduction

Le 4 février dernier, votre Autorité a été saisie d'un rapport proposant le classement d'un nombre important de motions et de postulats.

Il identifiait également des interventions parlementaires qui devaient encore obtenir une réponse du Conseil communal.

L'objet du présent rapport est de vous apporter les réponses à deux motions et un postulat que le Conseil communal vous suggère de classer.

Motions en suspens

Carnet familial, culturel et sportif

Daniel Musy et consorts - Juin 2009 – PV p. 1224 ss

Favoriser l'accès des infrastructures sportives et culturelles de notre ville grâce à un carnet (ou une carte) familial donnant droit à des tarifs préférentiels ou à des entrées gratuites tant dans les lieux sportifs (patinoire, piscines,...) que culturels (musées, Heure Bleue et TPR, Bibliothèque de la Ville) : voici l'objet de cette motion.

En possession de ce carnet, la famille pourrait, par exemple, une fois par an, aller gratuitement à la patinoire, à la piscine des Mélézes, à la piscine des Arêtes, dans chacun des cinq musées de la Ville, bénéficier pour un spectacle à l'Heure bleue et un concert à la Salle de Musique d'une réduction substantielle, louer gratuitement quelques CD ou DVD à la Bibliothèque de la Ville. La seule contrainte serait que les enfants soient accompagnés par un des parents.

Ce serait là une manière concrète de rendre nos institutions encore plus vivantes et ouvertes aux familles.

Nous demandons au Conseil communal d'étudier et de mettre en place le plus rapidement possible ce concept, sous une forme ou sous une autre.

Réponse du Conseil communal

Sensible à la problématique soulevée par cette intervention, le Conseil communal s'est attelé à la recherche d'une solution permettant de répondre aux motionnaires.

Dans cette optique, le directeur du DCSJ et son administrateur ont rencontré le premier signataire et ont élaboré avec lui une réponse pragmatique, légère et peu coûteuse.

Dans les mois qui viennent, en lieu et place d'un carnet, le Conseil communal expédiera aux 4'000 familles de la ville (enfants en âge de scolarité) quatre bons qui donneront droit à une entrée familiale gratuite dans les trois Musées du Parc, aux deux piscines et à la patinoire.

Cette opération pourra être reconduite dès l'année prochaine grâce à un coût raisonnable estimé à quelques milliers de francs par édition.

Dans le futur et en fonction du succès rencontré, des collaborations pourraient être recherchées avec des partenaires externes, notamment ceux qui sont soutenus par notre collectivité.

Vous trouverez en annexe au présent rapport un projet du document qui sera envoyé aux familles.

Dès lors, nous vous demandons le classement de cette motion.

A la (re)découverte de nos musées !

Jean-Pierre Veya et consorts amendée – Février 2005 – PV p. 599 ss

Notre ville, dans le cadre d'une offre culturelle assez riche, abrite de nombreux musées. Certains sont bien connus et leur réputation dépasse largement tant les frontières régionales que nationales. Malheureusement une partie de ces institutions reste relativement peu connue des citoyennes et citoyens de notre cité, ainsi que de notre région et de notre canton.

Dès lors, dans le but d'améliorer l'attractivité de notre ville, de promouvoir son image à l'interne comme à l'externe et d'encourager l'accès à la culture d'une part la plus large possible de sa population, nous demandons au Conseil communal :

- *D'étudier l'opportunité de lancer une campagne de promotion afin d'inciter les habitant-e-s de notre ville -respectivement de notre région et de notre canton- à découvrir ou redécouvrir les musées de notre commune. Cette campagne pourrait être planifiée sur plusieurs années et mettre à l'honneur chacune de nos institutions, tour à tour, à raison d'une par année. Elle devrait se concevoir avec la collaboration du délégué à la jeunesse, afin que les écoles soient partie prenante de l'expérience*
- *Dans ce cadre, d'étudier également l'opportunité de repenser les possibilités d'accéder gratuitement aux musées, soit en étendant l'offre actuelle (accès libre le dimanche jusqu'à 13h), de manière à toucher certains groupes cibles particuliers (par exemple le mercredi après-midi pour les familles)*

- *De tester l'effet incitatif qui pourrait résulter de la distribution, une fois par année, d'un carnet de billets gratuits aux résidant-e-s de notre commune*
- *D'étudier l'opportunité de créer des synergies avec les différents musées du canton et particulièrement de la ville du Locle (spécialisation, tarifs, promotion etc...)*
- *D'établir des cartes indigènes avec tarifs réduits pour la population et de laisser l'accès gratuit pour les étudiants préparant un travail de diplôme sur les sujets présentés.*
- *D'éviter au futur le doublon des offres de musées dans le canton (exemples: MIH + Château des Monts; Musée des Beaux-Arts La Chaux-de-Fonds + Le Locle; Musée d'histoire naturelle Neuchâtel + La Chaux-de-Fonds + Bois du Petit-Château)*
- *De réunir les différents conservateurs afin de planifier des expositions complémentaires et diversifiées afin de former des synergies (ex. animations Vivamitiés).*

Afin de vérifier que ces efforts ne soient pas consentis pour rien, un point intermédiaire devrait être fait après la 1ère campagne. Il faudrait notamment vérifier que la population de notre ville a répondu positivement à cette incitation à la découverte.

Réponse du Conseil communal

Depuis le dépôt de cette motion, plusieurs rapports importants concernant les musées ont été adoptés par votre Autorité (par exemple le rapport d'information relatif aux missions, à l'organisation et à la politique des musées du 11 novembre 2009). Ces rapports et la professionnalisation des équipes muséales ont permis d'adapter le mode de fonctionnement des musées et d'apporter des réponses aux questions soulevées par les motionnaires.

Campagne de promotion:

Depuis le dépôt du texte, la promotion des institutions muséales a été largement renforcée. Que ce soit par des collaborations locales ou internationales, les musées de la Ville ont gagné en reconnaissance et ont très largement développé leurs réseaux.

Par ailleurs, la création de 1-7.7 *La Semaine des Musées* en 2009 répond directement à ce point.

Enfin, le développement des activités de médiation culturelle complète le dispositif avec, par exemple, le développement du projet *Écoles-Musée* qui permet aux classes de découvrir les musées au fil de leur parcours scolaire.

Ces différentes campagnes ont toutes démontré leur pertinence.

Développement des gratuités d'accès:

Au-delà des gratuités du dimanche matin évoquées par les motionnaires, les musées de la Ville ouvrent leurs portes gratuitement à de nombreuses reprises: vernissages, nuit et journée des musées, *1-7.7 La Semaine des Musées*, actions de médiation culturelle, ... Ces actions sont fréquentes et s'adressent à différents publics.

De plus, les offres tarifaires permettant de visiter les musées gratuitement ou à tarif préférentiel sont extrêmement abondantes. Au Musée international d'horlogerie, plus de quarante offres peuvent être dénombrées (Carte Musées Neuchâtelois, Passeport Musées Suisses, Carte Raiffeisen, Chèques REKA, Carte Young Swiss, Swiss Travel System, SwissPass,...) et, pour mémoire, seul 20 à 25% des visiteurs payent le plein tarif.

Cependant, afin de renforcer encore l'attractivité tarifaire des musées de la Ville, une nouvelle offre *3 Jours / 3 Musées* a été lancée en 2014 à la réouverture du Musée d'histoire. Ce programme, permettant également d'obtenir des réductions au Musée paysan et artisanal; à la Maison blanche, dans les musées du Locle (beaux-arts, horlogerie et moulins souterrains) et chez Tourisme neuchâtelois – Montagnes, rencontre un beau succès.

Distribution d'un carnet de billets gratuits:

Ce point est traité dans la réponse à la motion de Daniel Musy et consorts ci-dessus.

Synergies avec les différents musées du canton:

Comme évoqué ci-dessus, les collaborations se sont multipliées ces dernières années et continueront à être développées. En 2012, par exemple, *Automates & Merveilles* réunissait le Musée international d'horlogerie, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et le Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts dans un projet de grande envergure. De plus, des coopérations régulières sont entretenues entre les différents musées du canton dans le cadre du Groupement des musées neuchâtelois (Nuit et journée des musées, Carte musées neuchâtelois,...).

Cartes indigènes:

Ce point est traité dans la réponse au postulat Marc Schafroth et consorts ci-dessous.

Doublon des offres de musées dans le Canton:

Ce sujet fait partie des réflexions récurrentes des Conseils communaux et du Conseil d'Etat. La dernière étude fouillée à ce sujet concernait, entre 2011 et 2013, une éventuelle fusion entre le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds et celui de la Mère commune. Cette étude ayant démontrée que les coûts seraient trop importants pour Le Locle, les autorités de cette ville ont renoncé à ce projet. Cependant, dès qu'une opportunité se présente, des projets de collaboration, de rapprochement ou de fusion sont étudiés entre les différents partenaires.

Expositions complémentaires et diversifiées:

Le comité de direction des musées travaille régulièrement à ce sujet. L'année Art nouveau (2005-2006) ou Le Corbusier 2012 sont des exemples de ces collaborations. De la même manière, des thématiques communes sont déployées lors de la Nuit et de la Journée des musées ou pendant *1-7.7 La Semaine des Musées*. Les détails sur ces collaborations dans le cadre d'expositions ou pour des aspects techniques et scientifiques (dépôts communs, bibliothèques des musées, ...) peuvent être consultés dans les différents rapports de gestion ou encore dans le rapport d'information relatif aux missions, à l'organisation et à la politique des musées de 2009.

Dès lors, nous vous demandons le classement de cette motion.

Postulat en suspens

Mise en place d'une carte indigène

Marc Schafroth et consorts – Février 2015 – PV p. 2742 ss

Le groupe UDC demande au Conseil communal de mener une étude afin que les citoyennes et citoyens de notre Commune bénéficient d'avantages, par exemple avec la mise en place d'une carte d'indigène. Le groupe UDC est totalement ouvert à d'autres propositions, visant le même but, ressortant de cette étude.

Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal a étudié ce postulat et estime que la réponse apportée à la motion "Carnet familial, culturel et sportif" ci-dessus permet de répondre également à cette demande. Par ailleurs il faut souligner que la mise en place d'une carte indigène, outre le fait que cette démarche se heurte aux principes de la péréquation financière intercommunale (dispositif qui prend notamment en compte les charges de centre dans les domaines sport et culture), serait complexe et coûteuse à mettre en place.

Dès lors, nous vous demandons le classement de ce postulat.

Conclusion

Le Conseil communal vous remercie, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, d'avoir bien voulu vous pencher sur ce rapport, ainsi que de la suite que vous donnerez aux propositions de classement ci-dessus.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président	La vice-chancelière
Théo Huguenin-Elie	Marie-France Emery

Annexe:

Recto/verso du projet bon (format A4).



Famille Adipiscicing
Rue de la Serre 23
2300 La Chaux-de-Fonds



